



ACTUALITES CASTELNAU

Urbaniser moins vite et mieux

Sur le projet de modification n°4 du PLU de la Commune de Castelnaud-le-Lez : Renoncer aux immeubles de 9 étages et faire un périmètre d'étude sur les espaces qui restent aménageables !

Le calendrier de la modification du PLU précède de peu celui du futur PLU Intercommunal de la Métropole de Montpellier.

L'avenue de l'Europe était au cœur du PLU de la Commune datant du 29 juin 2007. Celui-ci faisait suite à l'arrivée du tram 2 en décembre 2006, avec l'objectif d'urbaniser de façon intensive autour de cet axe majeur. Modifier 16 ans après, la réglementation de ce secteur, est a priori une bonne nouvelle, mais il aurait été préférable de commencer par faire avec la population un bilan critique de l'existant pour voir ce qu'il est encore possible de corriger.

L'existant, c'est la croissance hors norme de la Commune : deux fois plus de logements créés sur les années récentes que les engagements pris vis-à-vis de la Métropole et de l'Etat dans le précédent Plan Local de l'Habitat ; près de 4% par an de croissance de la population, à comparer à 1,5% pour la Métropole et 0,4% pour l'hexagone.

L'existant pour les riverains, c'est l'absence quasi-totale d'espaces verts pour circuler et se détendre entre les immeubles ; c'est la pollution engendrée par une circulation intense ; c'est le bruit généré à la fois par le train, le tram et les embouteillages ; c'est l'absence de piste cyclable continue le long du tram, le manque de lien avec celle existant au sud de la voie

ferrée ; ce sont des parkings souterrains inondés régulièrement du fait du ruissellement depuis les collines du centre de la Commune.

L'existant pour les commerçants et leurs clients, c'est un nombre de parkings notoirement insuffisant, engendrant un fort turn-over des commerces.

L'existant pour les habitants, c'est aussi le passage à niveau n°39, avenue Marcel Dassault, le plus dangereux de toute l'Occitanie depuis la suppression du passage à niveau de Baillargues, désormais au centre de cette zone densément habitée.

L'existant au total est déplorable aux yeux de nombreux riverains et autres habitants de la Commune. Urbaniser le long du tram était logique, mais on pouvait faire mieux autrement.



Plusieurs des choix initiaux du PLU de 2007 sont en cause. Première erreur, contrairement au conseil de Georges Frèche, président de l'Agglomération de Montpellier, le choix du maire de Castelnaud de ne pas mettre en place une Zone d'Aménagement Concerté le long du tram, préférant miser une urbanisation à la parcelle au gré des promoteurs, « *parce qu'il faut urbaniser à toute vitesse, les gens après ne peuvent plus râler* » (sic). Seconde erreur, la largeur étroite retenue de la 113, retenue contre l'avis de l'urbaniste consulté, au détriment des parkings et d'une piste cyclable continue.



Urbaniser moins vite et mieux (suite)

◀◀◀ Troisième erreur, réglementer seulement la hauteur des immeubles (R+2+attique, et R+3+attique à proximité des stations de tram) sans réglementer le pourcentage d'emprise au sol des bâtiments, ou mieux le pourcentage minimal du sol devant rester perméable. Il suffit de comparer ce que le prédécesseur de notre maire appelait "*les Champs Elysées de Castelnau*" avec le quartier Antigone à Montpellier pour voir qu'on aurait pu faire mieux, avec des immeubles un peu plus haut, mais des espaces verts et de circulation piétonne, des commerces accessibles.

Instaurer un pourcentage au sol minimal perméabilisé sur les parcelles visées par un projet d'urbanisation ou de densification aurait dû être fait depuis longtemps. Raison de plus pour imposer d'emblée l'objectif de 50% et pas 45% comme proposé sur les parcelles restant en mutation.

Autre modification proposée allant dans le bon sens : créer des parcs et non des mini-squares dans la zone jouxtant l'avenue de l'Europe, et plus généralement dans chaque quartier de Castelnau.

La mise en place d'espaces réservés est à juste titre envisagée, notamment par élargissement et prolongation chemin Pech Saint Peyre, pour le futur bus-tram de Sablassou à Eureka puis Antigone, mais elle reste floue autour de la 113 et ailleurs :

► Quel espace réservé en vue d'une piste cyclable continue de Charles de Gaulle à Sablassou ?

► Quel espace réservé en vue de la mise en place d'une passerelle permettant de supprimer le passage à niveau n°39 ?

► Le groupe scolaire Jacques Chirac en construction permettra de mieux répondre au besoin d'école maternelle et élémentaire des habitants de la zone entourant l'avenue de l'Europe, mais il faut aussi dès maintenant réserver un terrain pour un

cinquième groupe sur Eureka comme prévu initialement. Les habitants de la commune au sud de la voie ferrée, dont le nombre est en forte croissance avec les ZAC Mas du Rochet et Eureka, doivent être le moins longtemps possible pénalisés par l'absence de groupe scolaire dans ce secteur.

Reste la proposition d'autoriser, à titre dérogatoire, la création à brève échéance de trois immeubles de 9 étages sur trois emplacements de la 113, Place Charles de Gaulle, aux Arcades à Centurions, et face à l'Aube Rouge, pour un total d'environ 350 logements. Ce projet (p 14 à 16 du document de présentation) est majeur pour la majorité municipale, au point qu'elle diffuse dans la presse des montages de ce que seraient ces immeubles à l'échéance de 2026, par ailleurs des échéances des prochaines municipales.

Ce projet contrevient aux objectifs généraux du SCOT et du PADD de la Métropole. Ce serait densifier davantage la zone pourtant déjà fort dense entourant l'avenue de l'Europe.

Chacun de ces emplacements pose par ailleurs des questions spécifiques :

► A l'entrée de ville pourquoi accroître la population et la circulation de voitures à l'endroit le plus embouteillé et pollué de la commune, au croisement de ses deux axes majeurs de circulation ? Le jour où la mutation de ce secteur sera envisagée pourquoi pas un parc entre la statue du Général de Gaulle et le remarquable chai vigneron désormais dédié à la danse donnant sur le rond-point suivant.

En juin : LES MOBILITÉS Réunion publique de la section

Réunion publique de la section sur le thème des **mobilités** avec **Julie Frêche**, Vice-Présidente chargée des transports et des mobilités actives à la Métropole.



Urbaniser moins vite et mieux (suite)

► Aux Arcades près de l'arrêt Centurions, sur l'une des parcelles, le propriétaire est en train d'achever la construction d'un troisième étage conformément à l'actuel PLU, l'autre parcelle est très utilisée par la MJC. Sauf à détruire ce qu'on vient d'autoriser, ce qui serait absurde, l'espace est très restreint pour accueillir le projet présenté dans la presse.

► Route de Nimes en direction du Crès, à proximité d'une pharmacie et de la Boulange très fréquentées, faut-il construire au niveau de la halte TER envisagée, sans qu'on sache si le projet est confirmé par la SNCF, l'Etat, la Région et la Métropole, avec quels coûts, quels cofinancements, quelle implantation exacte, quels parkings et quels accès ? Ce serait une fois de plus agir dans la précipitation au détriment des besoins des habitants.

Le deuxième objet du projet de modification n°4 du PLU soumis à concertation est la mise en place d'un périmètre d'attente d'un projet d'aménagement global du centre-ville. Ce PAPAG concerne le seul "centre contemporain" qui jouxte le centre historique, de la place de la Liberté au Lez, et vise pendant 5 ans à ralentir les pressions foncières et la dynamique d'urbanisation rapide en prenant le temps d'une étude de son avenir.

On ne peut qu'approuver la mise en place de ce projet d'étude, à plusieurs réserves près toutefois :

► Il faut veiller, comme sur l'ensemble des dossiers d'aménagement du territoire, à mettre en conformité les objectifs raisonnables du SCoT et du PADD et les actes des collectivités pour réguler la pression des promoteurs. La note de présentation invite à multiplier les connexions entre centre ancien et centre contemporain. Le dossier des immeubles en construction rue Salengo entre la poste et Adli n'a pas respecté ce principe,

pourtant revendiqué sous la précédente mandature. L'avenir du secteur entre les rues Aristide Briand et Jeu de Mail mérite un traitement ambitieux, innovant et concerté, dans le respect de la proximité de monuments classés, et du besoin d'un espace vert significatif en centre-ville.

► Il est souhaitable plus généralement que l'étude PAPAG soit vraiment concertée, ce qui n'est pas dans la tradition de la Commune jusqu'ici, et pour cela que son pilotage associe la Métropole et la Commune, et pour celle-ci majorité et oppositions.

► Le centre de la Commune ne concerne pas que ce "cœur contemporain", mais aussi le centre historique classé, l'entrée de ville à Prado-Concorde, le secteur pavillonnaire jusqu'au belvédère du Miradou et à celui des Aires, les équipements publics scolaires et culturels, et les parkings attenants. L'évolution de ces différentes composantes du centre-ville et du lien entre elles, doit être l'objet d'une étude pluridisciplinaire et concertée.

► L'avenir de la Clinique du Parc, principal employeur de la commune, est une composante. Son emprise au sol n'a cessé de croître depuis sa création et doit être limitée. Comment réduire le parking devenu payant et souvent saturé ? Redonner accès aux berges à nos concitoyens dans le prolongement du parc Monplaisir et vers le Miradou ? Quel avenir du moulin des Guilhems ? A quand la passerelle vers le parc Méric, combattue en son temps par J-P Grand mais qui figure au programme de F. Lafforgue ?

► Le lien avec les communes limitrophes : l'arrivée du tram 5 au rond-point Girac desserrera peut être quelque peu la circulation sur l'axe nord-sud Aristide Briand et Jean Jaurès, mais ne suffira pas, au regard de l'ampleur des embouteillages et de l'enjeu de développer des modalités actives.

Urbaniser moins vite et mieux (suite)

◀◀◀ En conclusion, il s'agit 'd'urbaniser moins vite et mieux'. La Métropole prévoit dans son PADD de contenir dans les années qui viennent la croissance de la population à 1% par an au lieu de 1,5%. Castelnau, dont la croissance a été beaucoup trop rapide (4%). Les besoins de logements doivent être satisfaits (construction et rénovation) avec un aménagement du territoire préservant des espaces verts et de rencontre, un niveau

adapté d'équipements publics qui intègre le 'zéro artificialisation nette' pour préserver les surfaces agricoles, limitant l'étalement urbain et la circulation de transit. C'est le moment pour tous les citoyens et associations de s'exprimer, tant sur la modification du PLU que sur l'état actuel du projet PLUI.

Henri Rouilleault

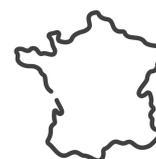
Conseiller municipal et métropolitain
2014-2020

Education nationale : Le Pacte enseignant, pacte gagnant ?

A l'issue d'une année d'annonces reportées et de consultations plus ou moins abouties, le ministre de l'Education nationale Pap Ndiaye a annoncé une série de revalorisations pour la carrière enseignante, en peine d'attractivité depuis une vingtaine d'années. Parallèlement, la réforme du lycée professionnel acte un tournant, impulsant une volonté d'adéquation plus grande entre formation et état du marché du travail. Comment appréhender ces annonces ?

Le métier d'enseignant comme l'ensemble des services publics est en souffrance depuis une vingtaine d'années : rémunérations faibles, conditions de travail parfois dégradées, évolutions de carrières limitées en guise de déclassement social. Parallèlement, les connaissances acquises par les élèves ne semblent plus progresser voire régressent dangereusement comme en mathématiques et dans une moindre mesure, en français. Ces constats, partagés par le Conseil supérieur de l'Education, le ministère lui-même et ceux qui veulent bien se pencher sur la question, deviennent une menace pour la cohésion sociale et démocratique du pays dans un monde ouvert où le marché internationalisé du travail est de plus en plus concurrentiel. Pap Ndiaye, figure intellectuelle de la recherche en sciences humaines avant de devenir ministre, annonce une revalorisation en deux temps : l'une généralisée, non sous la forme de salaire

ACTUALITES FRANCE



mais d'une revalorisation de l'Indemnité de Suivi et d'Orientation des Elèves (ISOE) comprise entre 100 et 230 euros nets en fonction du grade et de l'échelon du professeur. L'autre, conditionnée, entre une centaine et 270 euros supplémentaires selon les estimations, viendrait s'ajouter avec des tâches supplémentaires à effectuer notamment le remplacement de collègues absents pour de courtes durées. Par ce biais, le ministre souhaiterait combler les absences inférieures à 15 jours, ne permettant pas de déclencher un mécanisme de remplacement par les rectorats, dans un contexte de pénurie enseignante dans de nombreuses disciplines.

Peut mieux faire...

Ces annonces marquent une prise de conscience, elles ne sont pas, pour autant, à la hauteur de la tâche vertigineuse d'une profession dont le mal être est palpable. N'aurait-il pas valu un vrai Grenelle de l'éducation, intégrant une revalorisation pluriannuelle du métier enseignant, procédant de négociations, quitte à engager des réformes sur le statut d'un ministère qui compte aujourd'hui près de 890000 professeurs et près de 200000 non enseignants, ce qui en fait le 6e employeur au monde... L'éducation nationale mérite en effet le dépassement des postures car il en va de l'avenir du pays et de la capacité du service public à résister ◀◀◀

EN : Le Pacte enseignant, pacte gagnant ? (suite)

◀◀◀ et se réformer dans un contexte d'ouverture internationale mais également d'un secteur privé sous contrat qui ne partage toujours pas le même cahier des charges et la même responsabilité sociale que son homologue public. Sur ce point, les négociations engagées par le ministère pour répartir de manière moins déséquilibrée la mixité sociale avec les établissements privés sous contrat sont de bonne guerre, sans présager des conclusions.

Pour ce qui est de la réforme du lycée professionnel, là encore, le constat d'une inadéquation entre une partie des formations prodiguées et la réalité du marché de l'emploi peut être partagée mais comment embaucher et recruter dans des filières « neuves » en un été ? Comment reclasser des enseignants de lycée professionnel à la tête de formations qui n'attirent plus ? Et surtout, quelle place accorder à la formation générale d'adolescents, futurs citoyens, qui ne peuvent être réduits à leur condition unique de futurs employés ? Trouver une ligne de crête entre exigence professionnelle pour des élèves motivés et refus d'abandonner la formation de citoyens est certes, difficile, mais elle demeure



un impératif démocratique, social et culturel. Or, dans ce domaine, les premières propositions Macron, plaidant pour une extension des stages professionnels aux dépens de la formation générale, étaient un danger, repoussé par les organisations syndicales, non seulement pour des raisons pratiques d'organisation mais plus sûrement parce qu'un

jeune garçon ou une jeune fille de 16, 17 ou 19 ans ne saurait se réduire à un travailleur en devenir. C'est cette même philosophie générale pour ne pas dire ce prisme idéologique, qui a procédé de la réforme Blanquer du bac en 2019, et d'une

orientation précoce, à la fin de l'année de seconde avec des choix de spécialité pour les élèves de filière générale. Elle rappelle aux militants que nous sommes et aux électeurs de la gauche, que s'il est impossible de faire abstraction du marché du travail pour une jeunesse en formation, les préceptes humanistes légués doivent permettre aussi aux jeunes de s'épanouir, de réfléchir, de se construire, en dehors de la seule logique du marché. Il en va de nos valeurs socialistes comme d'un certain attachement au service public d'éducation qui échappe à la seule logique comptable.

Que vive l'UE et l'Ukraine, libre & indépendante

Ce 8 mai fut l'occasion de commémorer le sacrifice de toutes celles et ceux qui ont contribué à abattre le fascisme en Europe en permettant la libération des peuples, ouvrant la voie à la construction européenne. Le président de la Métropole et maire de Montpellier a pu dignement célébrer cette journée avec M. le consul d'Allemagne et réaffirmer notre attachement viscéral au couple franco-allemand, garant de la paix et de la construction sur le vieux continent. Moins

ACTUALITES MONDE



célébré mais tout aussi déterminant pour les jeunes des pays d'Europe, le 9 mai lance le début des commémorations de la déclaration de Robert Schuman dans le salon de l'Horloge du Quai d'Orsay, marquant le début de la construction communautaire. Ainsi, le joli mois de mai sera l'occasion d'initiatives dans toute l'Europe, dans les écoles et les établissements scolaires pour sensibiliser les plus jeunes à l'importance de la construction et le rôle qui est désormais le sien dans le monde. ◀◀◀

Que vive l'UE et l'Ukraine, libre & indépendante (suite)

◀◀◀ Ces deux dates résonnent évidemment d'une manière singulière, à l'heure où Kyiv - nom ukrainien officiellement adopté en 1995, quatre ans après son indépendance - résiste avec courage et audace à l'impérialisme de la dictature voisine, bénéficiant du soutien de l'Union et des Etats-Unis d'Amérique, principalement. Quatorze mois après le début de l'offensive et après 80 000 soldats russes tués d'après plusieurs sources, « l'opération spéciale » de Poutine est devenue un épouvantable borborygme qui met la solidarité européenne à rude épreuve, accélère la transition écologique, cristallise l'inflation sur le marché des céréales et des produits alimentaires et bouleverse la donne internationale.



Clivages à gauche

La gauche européenne s'est fracturée à nouveau, comme elle le fit jadis au temps de la guerre froide, de la guerre d'Espagne ou des interventions soviétiques dans les pays de l'Est. Déterminante pour l'avenir du continent européen et du monde, Poutine doit être défait et l'Ukraine doit impérativement l'emporter avec un soutien continu des européens sur le plan diplomatique, économique et militaire. Indépendamment même de l'agression territoriale et de la négation du droit international dont la Russie est censée être l'un des garants comme membre permanent du conseil de sécurité Onusien, la nature du régime russe, dictatorial, criminel et désormais révisionniste, réunit derrière lui tous les partisans des systèmes illibéraux, dictatoriaux ou totalitaires de la planète, trop heureux de défendre séparément mais de concert, la négation des Droits de l'Homme et des droits humains au nom d'un positionnement anti occidental permettant prétendument de

réorganiser le monde sur des rapports Nord-Sud revisités et équilibrés. Cette fable mensongère trouve de dangereux relais dans certaines composantes de la gauche européenne (direction de La France Insoumise en France, des pans entiers de la formation Podemos en Espagne ou secteurs syndicaux à l'image de la fédération CGT des Bouches du Rhône...). A la faute morale se réalise la fracture politique avec les autres forces de gauche. A l'heure où les mots perdent de leur sens, nous rappellerons que, quelles que soient les insuffisances, les acquis démocratiques et la nature même des démocraties représentatives n'ont absolument rien de commun avec les

soldatesques en place à Moscou (qu'on étendra volontiers à d'autres obscurs régimes adeptes aux aussi de ce nouveau *storytelling* ; Téhéran, Damas, Pékin, Kaboul ou Pyongyang). Il ne saurait donc y avoir sur ce plan, un quelconque relativisme mortifère, en convoquant l'histoire et la place de l'impérialisme occidental, mettant sur le même plan Paris, Washington, Londres, Rome ou Ottawa aujourd'hui, avec ces dictatures qui brisent leurs peuples jour après jour au nom d'un ordre idéologique défait, d'un totalitarisme religieux ou d'intérêts économique et politique bien compris. La nécessaire bonne marche du monde, construite autour du co-développement, des besoins sociaux et de la coopération n'a évidemment aucune chance d'être bonifiée avec ces régimes honnis qui pratiquent la torture, la disparition, l'enlèvement d'enfants et le chantage nucléaire.

Dans cette situation, et alors que se prépare la contre-offensive ukrainienne tant attendue, ceux qui au parlement européen, au parlement français ou dans les médias ont refusé de qualifier le régime de Poutine ◀◀◀

Que vive l'UE et l'Ukraine, libre & indépendante (suite)

◀◀◀ pour ce qu'il est, ont refusé la livraison d'armes au gouvernement ukrainien pour une paix incantatoire immédiate qui livrerait de fait David à Goliath, participent à l'affaiblissement de l'UE, dénaturent ses valeurs et font honte à l'héritage que les gauches partagent en commun, autour de la solidarité internationale contre un peuple agressé. Cette petite musique sur l'enlisement du conflit, les répercussions économiques en terme d'inflation, la nécessaire solution négociée avec l'ogre du Kremlin que l'on entend dans une partie des gauches, que nous qualifions volontiers de populistes, renforcent en écho les formations et régimes issus de l'extrême-droite européenne de Le Pen / Bardella, en passant par Salvini en Italie ou Orban dans la démocratie hongroise. Un

point de passage comme autant de déshonneurs, qui s'apparente à une position munichoise, hypothèque l'avenir de l'Ukraine, de l'Union Européenne en terme de perspective de défense commune et le futur des démocrates russes qui luttent courageusement et quotidiennement au péril de leur vie contre la propagande et les officines de répression du Kremlin.

Un reniement, déterminant parmi d'autres, qui rend impossible toute perspective de campagne commune aux élections européennes de mai 2024, avec ceux qui ont décidé, en conscience, d'abandonner Kyiv comme jadis on sacrifia Dantzig.